JANVIER 2017 / N°5

Au fil des Nouvelles

La gazette de l'association Au fil de la Vie

Des activités équestres pour l'IME p.13

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

PLACE AUX AIDANTS

PARTENARIATS

FOCUS

Au fil de la Vie.fr

www. aufildelavie.fr

Roger Steiger
Président de l'association

Chers lecteurs, usagers,
parents ou amis,

Quelle année 2016 ! Des joies collectives, des événements exceptionnels et de l'espoir nous ont réjouis !

Le Pôle Enfance de l'association comprend l'**IME** Jacques Hochner qui a brillamment fêté ses 50 ans, le **SESSAD** Les enfants d'abord qui accompagne 22 enfants malgré son agrément de 20 places et le **CAMSP** Thur Doller auquel 60 familles se sont adressées.

A l'**ESAT** du Rangen, Bernard Fougeront, le Directeur, a fait valoir ses droits à la retraite. Dans la prochaine gazette, vous en saurez plus à propos de la personne qui lui succédera.

La réflexion sur toute amélioration à apporter pour les résidants du **FOYER Maison Emilie** se poursuit et le projet de doter le site de Malmerspach de plusieurs chalets est bien engagé.

Au fil des loisirs qui favorise l'épanouissement des personnes par des moments d'échanges et de rencontres tout en veillant à l'inclusion en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap a édité son catalogue séjours Eté 2017.

La **Direction Générale** a développé ses fonctions support dans les domaines de la Qualité et du Développement.

Le **siège social** de l'Association déménagera au courant de l'année 2017 pour s'installer, à Thann, Rue Cluny, dans l'ancien bâtiment de la DDT que nous avons acquis mi-octobre.

J'aimerais profiter de cette tribune pour remercier les parents et amis qui ont renouvelé leur cotisation en 2016. Nous sommes moins nombreux que les années précédentes. Cela m'inquiète un peu car comment voulez-vous que nous défendions notre avenir si nous sommes si peu nombreux ? La cotisation vous permet de bénéficier de conseils juridiques auprès de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) et de recevoir la revue bimestrielle **vivre ensemble.**

Pour les adhérents 2016, je vous remercie pour votre fidélité. Pour ceux qui n'adhèrent pas encore, nous sollicitons votre engagement dès 2017.

Pour 2017, je vous souhaite à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers une excellente année de vie associative.

sommaire

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p.3 *Direction générale*
Un Système d'Information Au fil de la Vie

p.4 *L'Association*
Présentation du nouveau président adjoint

p.4 *Au fil des loisirs*
Un beau geste

p.5-6 *L'IME*
11 novembre 2016
Marché de Noël des élèves de l'IME Jacques Hochner
Au fil de l'eau
Du goût, du partage et de la gourmandise !

p.7 *L'ESAT*
RAE 2016
Atelier fabrication de luminaires

p.8 *Le SESSAD*
Le parcours d'Antoine

p.8 *Le FOYER*
Le FOYER en musique

PORTRAITS D'USAGERS

p.9 Arnaud

ENTRÉES/SORTIES

p.9 Deux retraites méritées : Bernard Fougeront et Chantal Legry

MÉTIERS

p.10-11 L'assistant de service social
Angélique Bressan au FOYER
Anaïs Baumgartner au Pôle Enfance

PLACE AUX AIDANTS

p.12 Dany, Muriel, Sébastien et Marine Misslen

PARTENARIATS

p.13 Des activités équestres pour l'IME

FOCUS

p.14-15 L'accueil temporaire
Le regard sur l'accueil temporaire par un résidant non-voyant

COIN LUDIQUE

p.15 Le jeu des 7 différences

Direction générale

Un Système d'Information (SI) Au fil de la Vie

Au fil de la Vie regroupe désormais 6 établissements : un IME, un FOYER, un ESAT, un SESSAD, un CAMSP et un Service d'activités et de séjours adaptés. Plus de 120 professionnels accompagnent chaque année 500 personnes en situation de handicap mental.
Accompagné par Alsace e-santé, notre directeur général Eric Lang nous explique les enjeux d'un système d'information pour notre association.

En quoi le SI est-il important pour Au fil de la Vie ?

"C'est l'un des enjeux majeurs du pilotage de l'organisation de nos établissements, si bien que depuis la création de notre direction générale en 2010, je travaille sur la politique SI d'Au fil de la Vie. Le SI constitue un apport qualitatif, grâce notamment à la mise en place d'indicateurs communs.

Des données centralisées nous permettent d'évaluer nos prestations au bénéfice des usagers et de leurs familles.
Mais le rôle du SI ne s'arrête pas là. Il nous met aussi en relation avec notre environnement et nous permet d'échanger des informations avec les autorités de tutelle. Il est également au service de nos métiers.
Au sein de nos établissements, les systèmes d'informations sont abordés avec un double objectif de simplification et de coopération interprofessionnelle".

Quel est l'enjeu des SI dans le secteur du handicap ?

"Le secteur médico-social est mandaté pour accompagner le projet de vie de la personne en situation de handicap.

Alors que le secteur sanitaire est déjà bien avancé sur ce sujet, nous devons emboîter le pas et dépasser le cloisonnement de nos dispositifs, au bénéfice de l'usager. En effet, l'interopérabilité des données de santé et la synchronisation entre projet de vie et projet de soins évitent les ruptures de communication et offrent un meilleur accompagnement des usagers.

Au sein de nos établissements, nous avons fait évoluer une communication où l'oralité prédominait, vers une place prépondérante de l'écrit.

La prochaine étape pour Au fil de la Vie, est de passer du stade "écrit papier" à "l'écrit numérique", en produisant des données exploitables, harmonieuses et sécurisées. Ce passage au numérique passe inévitablement par un management approprié. Il faut accompagner ce changement pour permettre une meilleure efficience de nos activités. Quant aux usagers, nous devons dépasser nos a priori, car ils s'adaptent plus rapidement qu'on pourrait le penser.

Un SI maîtrisé et sécurisé constitue une opportunité pour le secteur médico-social de le sortir de sa "face cachée". Un atout précieux pour communiquer sur la qualité des prestations qui y sont proposées".

Concrètement, qu'est-ce que cela a changé dans votre organisation ?

"Au fil de la Vie est reconnue dans le paysage médico-social alsacien comme une association coopérative et innovante.
Si la priorité a été donnée dans un premier temps aux besoins des usagers, dans une perspective d'innovation, de responsabilité sociale et de développement durable, la sécurité en système d'information est un axe prioritaire des 5 années à venir.

Grâce à Alsace e-santé, nous avons engagé une démarche pilotée, d'amélioration continue de la sécurité de notre SI, nous permettant d'être en conformité avec les exigences du secteur.
En effet, nous avons de réels besoins d'identification de notre SI en termes de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité et de traçabilité. S'appuyer sur l'expertise d'Alsace e-santé, nous permet non seulement d'aborder ces 4 éléments avec plus de sérénité, mais également de les intégrer à nos projets.

On ne doit pas sécuriser pour faire de la sécurité, mais pour évoluer en toute sécurité ! Celle-ci ne doit pas être perçue comme une contrainte mais comme une opportunité.

Au fil de la Vie peut donc envisager en toute sécurité de conserver sa dynamique qualitative et innovante aux bénéfices, non seulement des usagers qu'elle accompagne, mais également des acteurs avec qui elle collabore".

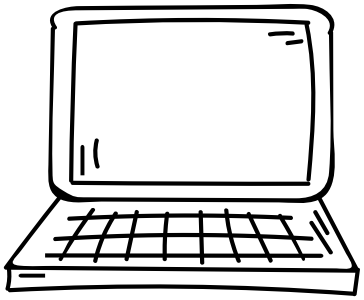

l'Association

Présentation du nouveau président adjoint

Chers parents de nos usagers, Mesdames et Messieurs les directeurs et personnels de nos différents établissements et membres de notre association Au fil de la Vie, j'ai accepté, lors d'un Conseil d'Administration récent, le poste de Président adjoint de notre association.
Je tiens à me présenter à vous.
Agé de 63 ans, je suis, à la fois retraité, mais aussi créateur et chef d'entreprise, ainsi que conseiller municipal dans ma commune de résidence Battenheim.
Je suis devenu membre de notre association en 1990 alors que ma fille venait d'intégrer l'IME Jacques Hochner et suis entré au Conseil d'Administration en février 2003.
Je veux donc, en toute simplicité, dire à tous les parents d'enfants ou d'adultes qui fréquentent nos établissements que je connais leurs souffrances, leurs inquiétudes et leurs souhaits permanents pour trouver la meilleure structure et le meilleur suivi pour leurs proches souffrant d'un handicap mental.
Nous aurons souvent l'occasion de nous rencontrer lors de nos différentes manifestations. Je reste à votre entière disposition pour répondre, dans la mesure du possible, à vos sollicitations et vos attentes concernant vos enfants scolarisés chez nous et les résidants de tous nos établissements.
Salutations cordiales à tous.

Philippe Bittner, Président adjoint

Au fil des loisirs

Un beau geste

Cette année, Arpege Prévoyance a accordé à Au fil des loisirs une généreuse subvention de 8000€.

Elle permet à nos adhérents de bénéficier d'activités à un tarif attractif mais aussi de promouvoir l'accès aux loisirs. Un programme spécifique AG2R a été élaboré. Tous les samedis jusqu'en juin 2017, les activités suivantes sont proposées : fitness, concert star 80, Electropolis, spectacle Hollidays on Ice, concert Matt Pokora…
Depuis octobre, nous avons déjà organisé et animé quatre après-midis : un tournoi de pétanque, une visite de ferme nordique, un spectacle du cirque Médrano et une soirée catch.
Nous vous rappelons qu'Au fil des loisirs organise toute l'année, en semaine et en week-end, des activités sportives, culturelles et de loisirs. Notre catalogue de séjours adaptés est consultable sur notre site **aufildesloisirs.net.**

Pour tout renseignement, nous sommes à votre disposition au 03 89 74 60 94.

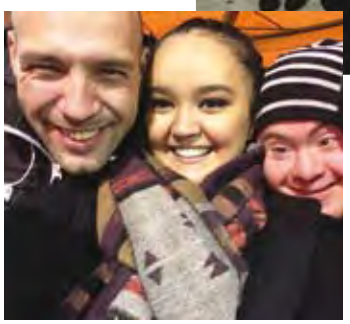

l'IME

11 novembre 2016

Dans le cadre du projet "Arc de Triomphe 2017", un groupe de 10 élèves de l'IME Jacques Hochner a eu le privilège d'assister à la cérémonie commémorative du 11 novembre à Thann. En tant qu'invités officiels, ils ont eu l'honneur de participer au défilé et de déposer des oeillets au pied du monument aux morts. Le président du Souvenir Français de Thann, René Gallisath, avait quelques jours auparavant accompagné les élèves et leur professeure des écoles Carine Bilot, sur le lieu de la cérémonie. Il leur a expliqué ce qu'est un "Monument aux Morts" et pourquoi est fêté "le 11 novembre", journée de l'Armistice de la Guerre 14-18.

Marché de Noël des élèves de l'IME Jacques Hochner

Cette année, une toute nouvelle initiative des parents délégués des élèves de l'IME s'est concrétisée par une participation au Marché de Noël de Thann. La Ville a mis à notre disposition, gracieusement, un chalet que nous avons occupé toute la journée du dimanche 27 novembre et l'après-midi du vendredi 9 décembre.

En effet, afin de soutenir le projet "Arc de Triomphe 2017" (voyage scolaire vers Paris pour raviver la Flamme Sacrée du Soldat Inconnu), de nombreux parents, aidés des deux professeures des écoles Carine Bilot et Sabine Boos, se sont mobilisés pour organiser une vente de décorations de Noël (couronnes de l'avent, anges…), des bredalas, des coussins…

Nous tenons à remercier de tout cœur pour leurs investissements : Sandra, Gynou, Pierrot, Rolande, Patrick, Brigitte, Martine et Andrée.

I'IME

Au fil de l'eau

Depuis déjà sept ans, il ne se passe pas un été sans que les moussaillons de l'IME Jacques Hochner ne se retrouvent à voguer sur les flots du plan d'eau de Reiningue.
Cette année encore, la Base Départementale de Voile et toute son équipe nous accueillent avec enthousiasme. C'est l'occasion pour les jeunes de l'école de découvrir l'activité voile. On vient s'y détendre, mais aussi acquérir des notions de navigation et dépasser certaines peurs.
C'est Anne-Laure, professeure d'EPS de l'établissement, également monitrice fédérale de voile, qui encadre l'activité sur l'eau.
A bord de la Caravelle (bateau collectif utilisé), chacun a un rôle à jouer et un poste à tenir pour faire avancer l'embarcation dans la bonne direction. Les enfants découvrent à la barre comment se diriger et aux postes d'équipiers comment gonfler les voiles pour prendre de la vitesse.

Parmi les sports de pleine nature, la voile est certainement celui qui convient au plus grand nombre de handicaps, tant les formes de pratique sont variées. Comme toute activité physique de plein air judicieusement exploitée, elle peut être un puissant moyen d'éducation, que ce soit sur le plan psychomoteur, pour l'acquisition d'habiletés motrices, pour favoriser le développement de l'intelligence conceptuelle ou pour la socialisation du jeune. La voile est une vraie éducation des sens. Elle permet également la valorisation de l'image de soi, le développement de la notion d'entraide ainsi que le dépassement de soi en se confrontant à un milieu instable qui est l'eau.

Du goût, du partage et de la gourmandise !

Chaque année, au début du mois d'octobre, les professionnels de l'IME Jacques Hochner proposent aux élèves des animations exceptionnelles lors de la semaine du goût (www.legout.com). Pour cette nouvelle édition, plusieurs animations ont été proposées.
Lundi, les différents élèves et professionnels de l'IMP (Institut Médico-Pédagogique) ont réalisé un repas avec pour thème l'automne. Chacun s'est investi dans l'élaboration de ce qui deviendra par la suite, un vrai festin. Certains ont coupé des morceaux de potimarrons pour la réalisation de la soupe, d'autres ont ouvert des noix, disposé divers fromages sur des plateaux, ou encore confectionné une délicieuse compote. Une fois le repas et les tables préparés, élèves, adultes, ainsi que quelques invités d'honneurs se sont retrouvés en salle de classe pour un moment de partage, mais aussi pour profiter de saveurs parfois inconnues. Les parents des élèves ont aussi participé à l'élaboration de ce repas en fournissant des aliments typiques du mois d'octobre : noix, noisettes, pommes…

Mardi, les boulangers de la boulangerie Durliat de Bitschwiller-lès-Thann sont venus, comme l'an passé, pour proposer aux élèves une animation. Cette fois, les enfants ont pu travailler avec de la pâte briochée et réaliser de jolis Bretzels, décorés de pépites de chocolat, d'amandes ou encore de noisettes. L'animation terminée, les boulangers sont repartis avec les créations culinaires des élèves afin de les cuire dans leur four. Plus tard, dans l'après-midi, les bretzels ont été récupérés et chacun a pu rapporter à la maison ce qu'il a réalisé dans la matinée.
Vendredi, Carine, l'enseignante de l'IMP, a souhaité proposer une animation sur le thème de Hansel et Gretel. Les enfants participants avaient comme objectif de fabriquer leur propre maison de pain d'épices et de bonbons, avec ou sans modèle. Mais l'œuvre était éphémère car plus tard, dans l'après- midi, les enfants avaient pour mission de manger la maison réalisée quelques heures plus tôt !

l'ESAT

RAE 2016

Pour la troisième année consécutive, des usagers de l'ESAT du Rangen ont eu l'occasion de faire reconnaitre leurs compétences professionnelles en s'inscrivant dans un parcours de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (R.A.E.), grâce au dispositif Différent et Compétent [1]

Ainsi, Sakina, Siham, Vanessa, Virginie, Cédric, David et Jérôme se sont présentés devant des jurys pour leur présenter un dossier, monté avec leur moniteur technique d'atelier, attestant de leurs habilités à exercer le métier pour lequel ils sont formés à l'ESAT.

L'opération sera renouvelée en 2017, puisque déjà 9 d'entre eux se sont portés volontaires pour tenter l'aventure.

[1] http://www.differentetcompetent.org/
(cf. Au fil des Nouvelles n°2 de février 2015)

Atelier fabrication de luminaires 2016

De septembre à début décembre, dans le cadre des activités socio-culturelles proposées à l'ESAT du Rangen, Mélissa, Etienne, Frank et Olivier se sont rencontrés tous les mercredis soirs avec comme objectif : la fabrication d'un luminaire qu'ils ont eu la fierté de ramener chez eux.

Après s'être intéressés à l'histoire de l'éclairage, aux diverses recherches et inventions qui ont abouti à la création de l'ampoule à incandescence, et bien entendu, aux règles de sécurité, les idées créatives n'ont pas manqué de fuser…

Chacun a souhaité réalisé une lampe qui s'intègre à son intérieur et à ses besoins : lampes de chevet pour Olivier et Etienne, lampes plutôt décoratives et d'appoint pour Mélissa et Frank.

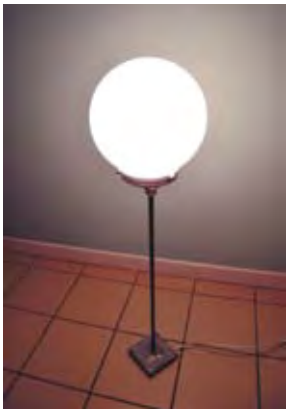

Mais pas facile de composer : dénuder les fils, visser, brancher les interrupteurs et les douilles, percer, trouver les matériaux qui s'assemblent en harmonie… Tout cela demande recherches, patience et expérimentations. Bravo aux designers de l'ESAT.

le SESSAD

Le parcours d'Antoine

Antoine Guilbert a été admis au SESSAD le 22 août 2014. Scolarisé en ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) au collège à Burnhaupt, il était attendu qu'il puisse réaliser des stages en milieu ordinaire, mais aussi en milieu protégé, afin de pouvoir déterminer son orientation scolaire ou professionnelle. A la suite des observations relevées lors des différents stages, des échanges avec les partenaires (enseignant, professionnels des structures visitées), Antoine et ses parents, nous avons ensemble construit son projet qui s'est concrétisé, en mars 2016, par son admission à l'IMPRO Sinclair de Mulhouse. L'internat a été privilégié afin qu'Antoine puisse développer, à la fois l'aspect préprofessionnel, mais également son autonomie dans la vie quotidienne, la vie en collectivité et les liens avec ses pairs. Mais Antoine retrouve sa famille tous les week-ends.

Nous avons reçu récemment de ses nouvelles par le biais de ses parents. Ces nouvelles sont très bonnes et encourageantes ! Antoine s'est rapidement adapté à la structure et a déjà tissé de nombreux liens. Il a récemment demandé à partager sa chambre. Il se montre volontaire et sérieux dans les apprentissages et a aussi appris à gérer les transports.
L'accompagnement d'Antoine et de sa famille par le SESSAD a été une belle réussite de par la qualité de la confiance qui s'est instaurée rapidement mais également par l'étroite collaboration de tous les partenaires et de leurs engagements. Nous souhaitons à Antoine bonne chance dans la poursuite de son parcours préprofessionnel et un plein épanouissement personnel.

Sabine Kriegel, pour l'équipe du SESSAD

Le FOYER

Le FOYER en musique

Le 24 juin 2016, le FOYER Maison Emilie a innové : l'idée d'organiser une fête ouverte au public au sein de l'établissement a émergé peu à peu.
C'est donc autour du thème de la musique que les résidants et le personnel ont œuvré aux préparatifs.
Pour égayer cette journée, le soleil était de la partie.
Plusieurs groupes de musique aux styles différents se sont succédés : Duo Bercy, l'Art Scène, la chorale de Guewenheim, ainsi qu'Antonio R et son accordéon.
Le public a aussi pu s'évader à travers des danses de cultures différentes (country, orientale).
Pour clore cette belle journée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un feu de la Saint-Jean érigé par les ouvriers communaux du village.
L'ambiance était festive et conviviale.
Vu l'enthousiasme des résidants, du public et du personnel, nous vous donnons rendez-vous le 23 juin 2017 pour notre prochaine fête de la musique.

Arnaud

Je m'appelle Arnaud, j'ai 30 ans, j'habite en appartement à Vieux-Thann. Je travaille à l'ESAT du Rangen depuis juillet 2010.

Heureux papa d'un petit garçon de 20 mois et d'une petite fille de 4 ans, qui représentent tout pour moi et qui illuminent ma vie lorsque je suis avec eux.
J'aime aussi passer du temps avec mes amis, en organisant des sorties au restaurant, au cinéma, en allant boire un verre… J'apprécie également les visites culturelles, notamment les musées et tout ce qui concerne la seconde guerre mondiale. Je viens de reprendre le volley-ball en club, sport que j'ai pratiqué pendant 15 ans.
Peintre en bâtiment de formation, j'ai ensuite exercé différents métiers pendant quelques années : magasinier, agent technique, agent d'entretien d'articles textiles… avant de connaître une période de chômage.
C'est par l'intermédiaire de la Mission Locale Thur Doller, que j'ai été orienté vers l'ESAT du Rangen. Face aux difficultés que je rencontrais à retrouver du travail, elle m'a orienté vers la MDPH, qui s'est prononcée pour que je puisse être admis en ESAT.
A mon admission, j'ai été affecté au secteur de travaux paysagers, métier que je n'avais jamais pratiqué auparavant, et j'exerce à nouveau le métier de peintre en bâtiment depuis que l'ESAT s'est doté de ce nouveau secteur d'activité. Cela me permet de remettre à jour les compétences acquises lors de ma formation.
Je suis fier de travailler, cela montre à tout le monde que l'on peut être reconnu personne handicapée et faire un travail de qualité. Aujourd'hui, je n'ai plus honte de dire que je travaille en ESAT, car chaque personne est différente et peut réaliser des choses à sa mesure. Après, si certains ne le comprennent pas… tant pis pour eux. Je veux que mes enfants soient fiers de leur père, qui travaille et qui est là pour eux.
Le fait d'avoir un salaire m'a permis de m'installer en appartement, de passer mon permis de conduire, ce qui m'est très utile au quotidien.
Je rencontre régulièrement un travailleur social d'accompagnement de l'ESAT, avec qui je parviens à évoquer les difficultés que je peux rencontrer dans ma vie personnelle. Il m'a fallu du temps pour y parvenir, car j'éprouvais une certaine honte à demander de l'aide aux autres, voulant à tout prix me débrouiller tout seul, ce qui me prenait beaucoup d'énergie, sans toujours y parvenir. Aujourd'hui je me sens plus ouvert, plus serein face aux difficultés que je rencontre, cela me permet de progresser et d'aller de l'avant.
Pour le moment, je souhaite continuer de me professionnaliser, pour peut-être un jour retrouver un travail en milieu ordinaire. Plus tard, j'aimerais acheter une maison.

entrées / sorties

Deux retraites méritées : Bernard Fougeront et Chantal Legry

Octobre aura été riche en émotions à l'ESAT du Rangen puisque deux événements importants ont été célébrés en l'espace d'une semaine : les départs à la retraite du directeur, Bernard Fougeront qui a passé la majeure partie de sa carrière à l'ESAT, et de la psychologue Chantal Legry, qui a rejoint l'équipe en 2004.

Tous ceux qui sont passés un jour par l'ESAT depuis sa création ont croisé Bernard Fougeront. Il a fait partie de ceux qui ont participé au lancement de cette aventure en 1987, puis en est devenu directeur en 2007.
Chantal Legry, quant à elle, n'a jamais hésité à faire la route toutes les deux semaines depuis Besançon pour venir soutenir les usagers de l'ESAT dans leur vie personnelle, tout en épaulant l'équipe d'encadrement en partageant ses connaissances théoriques sur le handicap mental.
Nous leur souhaitons une longue et riche retraite, que nous savons d'ores et déjà pleine de dynamisme et de projets.

L'Assistant de Service Social

L'Assistant de Service Social a pour fonction d'accueillir, d'écouter, d'accompagner, d'informer et d'orienter vers les organismes compétents la personne et sa famille.

Les missions principales

- Protéger l'enfant ou le majeur vulnérable.
- Elaborer un diagnostic social de la personne en tenant compte de ses potentialités et de son environnement.
- Informer la personne et son entourage sur leurs droits, les aides et les dispositifs existants.
- Accompagner dans l'orientation vers les instances susceptibles d'apporter une aide.
- Co-élaborer un plan d'action avec la personne / famille / représentant légal en tenant compte de son environnement social et administratif.
- Organiser des démarches administratives (dossiers MDPH, demande d'aides financières).
- Rédiger et transmettre des écrits professionnels dans le respect du droit et de la règlementation en vigueur.
- Travailler en réseau avec le secteur sanitaire et social.
- Participer selon les besoins aux réunions du projet personnalisé, de service et de réseaux.
- Assurer une veille documentaire.
- Participer à l'élaboration des rapports d'activité ou des documents à destination des partenaires en lien avec l'application de dispositifs ou l'émergence de nouveaux besoins.

Les compétences-clés

- Capacité d'analyse et de rédaction.
- Esprit de synthèse.
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire.
- Sens de l'écoute.
- Utilisation des outils bureautiques.

Les conditions d'accès

- A la formation : au minimum un diplôme de niveau IV (baccalauréat). La formation dure 3 ans et comprend 12 mois de stage pratique.
- Au poste : Titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (Niveau III).

Les domaines de connaissances

- Techniques rédactionnelles.
- Législation (droit, législation sociale, en lien avec les dispositifs existants, …).
- Techniques de communication.

Angélique Bressan,

Assistante de service social au FOYER Maison Emilie

Titulaire d'un BTS Industrie Agro-alimentaire, j'ai occupé pendant six ans, un poste d'assistante qualité au sein d'une entreprise. Cette fonction ne correspondant plus à mes attentes et à mes valeurs, j'ai décidé de me reconvertir dans le champ du social.

Après trois années de formation, j'ai obtenu mon diplôme d'assistante de service social fin juin 2016 et le 6 juillet 2016, j'ai eu la chance de pouvoir réintégrer l'association Au fil de la Vie.
En effet, en 2012, pour préparer mes concours, j'ai travaillé pendant quelques mois en tant qu'aide médico-psychologique au FOYER Maison Emilie.

Cette première expérience a vraiment été un atout pour moi lors de ma prise de poste en tant qu'assistante de service social. Ainsi je connaissais déjà une partie des résidants et des salariés mais j'avais également des notions sur le fonctionnement de l'établissement.

Un autre point qu'il me semble important de souligner est qu'il s'agit d'une création de poste, donc le défi à relever est d'apporter une plus-value à l'établissement et de démontrer la pertinence d'une complémentarité avec les autres métiers présents au FOYER.

Maintenant, pour parler plus concrètement de mon travail, à ma prise de poste, la Direction du FOYER m'a confié deux missions prioritaires : la recherche d'aides financières concernant les séjours pour les résidants de la

structure et l'élaboration d'une trame de diagnostic social. L'objectif de cette dernière est que j'effectue une expertise sociale pour tous les résidants du FOYER afin de m'assurer qu'ils accèdent à tous leurs droits et de pouvoir les orienter si nécessaire vers des structures répondant à leurs besoins et souhaits. Lorsque je parle d'accès aux droits, cela comprend le droit commun (ex : protection sociale, mutuelle de santé, allocation adulte handicapé) mais aussi les demandes d'aides financières ponctuelles répondant à des demandes spécifiques (séjours adaptés, transport).

J'interviens essentiellement auprès des résidants en accueil permanent et de manière ponctuelle auprès des personnes en accueil temporaire (situation d'urgence et/ou complexe).

Aujourd'hui, j'effectue un métier que j'aime, riche en rencontres et en acquisition perpétuelle de connaissances.

Anaïs Baumgartner,

Assistante de service social au Pôle Enfance (IME, SESSAD, CAMSP)

Titulaire d'une licence en Langue, Lettre et Civilisation Etrangère (L.L.C.E.), je me destinais initialement au métier de professeur des écoles. J'ai occupé durant deux ans un poste d'assistante d'éducation, tout d'abord au collège René Cassin à Cernay, puis au lycée Louise Weiss à Sainte-Marie-Aux-Mines en tant que maître d'internat. Ces deux années d'exercice ont été décisives dans mon choix de réorientation vers le métier d'assistante de service social. En effet, mes collègues me renvoyaient sans cesse qu' "on n'est pas assistante sociale" mais assistante d'éducation. Or j'étais particulièrement touchée par les difficultés que rencontraient certains adolescents et aussi frustrée par les réponses que je pouvais apporter dans les limites de ma fonction d'assistante d'éducation. J'avais envie d'aller plus loin dans l'accompagnement de ces jeunes.

Un concours et trois années de formation plus tard, me voilà titulaire du diplôme d'assistant de service social. J'ai obtenu mon diplôme en 2013 et j'ai travaillé deux ans à l'IMP Les Catherinettes à Colmar qui accueille des enfants âgés de 6 à 14 ans en situation de handicap. Tout comme au sein de l'association Au fil de la Vie, il s'agissait d'une création de poste. C'était mon premier poste dans le secteur du handicap. Cela m'a permis de me familiariser avec les différents partenaires tels que la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la sécurité sociale et les différentes structures spécialisées (IMPRO, CARAH, SAJ, FAS, FAM, MAS, ESAT). Depuis février 2016, j'occupe un poste à mi-temps au pôle enfance (IME, SESSAD, CAMSP) à l'association Au fil de la Vie et un poste à 30% à l'IMPRO Les Artisans à Colmar qui accueille des jeunes âgés de 14 à 20 ans. Ce que j'apprécie dans l'Association Au fil de la Vie, c'est sa dimension humaine. On s'y sent très vite à l'aise et on a l'impression d'appartenir à une même famille.

Ma fonction d'assistante service sociale au pôle enfance s'exerce auprès des familles, des collègues et des différents partenaires afin que tous ensemble, nous prenions en compte chaque enfant et son environnement. Mes missions sont d'informer les familles sur les droits et la législation sociale notamment concernant les aides spécifiques liées à l'enfance et au handicap. J'apporte conseil et soutien aux parents qui rencontrent des difficultés telles que l'accès aux soins, la reprise d'une activité professionnelle ou non. J'accompagne les familles et leurs projets autour de l'enfant notamment dans les démarches liées à l'orientation. Pour ce faire, je participe au travail en partenariat avec mes collègues et auprès de différents établissements d'accueil (crèche, école…), de soins (hôpital de jour, centre médico-psycho-pédagogique…), de travail (ESAT) et autres structures pour adultes.

Ma première mission au sein de l'association a été d'évaluer les besoins en ce qui concerne l'accès aux loisirs des jeunes que nous accompagnons. J'ai élaboré une enquête que j'ai transmise aux familles cet été. L'enquête est en cours de dépouillement et je remercie sincèrement les familles pour leur participation. Un retour sera fait début 2017.

Mes missions sont très variées car l'âge du public que j'accompagne varie de quelques mois pour les plus jeunes au CAMSP à plus de 20 ans pour les plus âgés à l'IME. De plus, chaque jeune est unique avec ses spécificités et des projets qui lui sont propres C'est aussi cela qui fait la richesse de mon métier.

J'aime ce métier et je suis fière de travailler au sein d'une association dont je partage les mêmes valeurs.

Dany, Muriel, Sébastien et Marine Misslen

Me voilà repartie sur "la route du bonheur" en croisant le chemin de Marine Misslen, tétraplégique et élève à l'IME Jacques Hochner de Thann. Je vais vous raconter un petit bout de sa vie.

Muriel et Dany sont parents de deux beaux enfants, Sébastien l'aîné âgé de 18 ans et Marine âgée de 14 ans, polyhandicapée. Sa maman m'explique que le handicap de Marine n'a été décelé qu'à sa naissance : "On m'avait alors dit qu'elle était atteinte de paraplégie (paralysie des deux membres inférieurs due à une compression ou à une lésion de la moelle épinière au niveau dorso lombaire). A ses 3 ans, un nouveau diagnostic est tombé, elle a été évaluée tétraplégique (paralysie des quatre membres) avec déficience mentale". La nouvelle a bouleversé et a changé toute leur vie de famille.

"La maison et la voiture ont dû être aménagées pour apporter un meilleur confort de vie à Marine et nous avons dû nous adapter au handicap de notre fille. A ce jour, nous n'avons aucun regret.
Pour ses repas, elle a subi il y a quatre ans, une gastrostomie (intervention qui permet de mettre en place au niveau de l'abdomen un orifice faisant communiquer l'estomac avec l'extérieur. La mise en place d'une sonde permet ensuite d'introduire l'alimentation directement dans l'estomac).
Marine a divers rendez-vous réguliers chez les spécialistes dont un kinésithérapeute qui vient la voir à domicile trois fois par semaine. Une routine pour nous qui le vivons au quotidien".
Certains membres de la famille, comme ses oncles ou tantes, avaient du mal à la porter au début, par peur de la blesser, maintenant certains adaptent même leur domicile afin de rendre nos visites plus confortables et plus faciles d'accès".

"Elle représente tout pour moi, j'aime ma sœur avant d'aimer ma mère."

"Un grand frère protecteur et aimant. Quand plus jeune il se faisait réprimander, Marine le défendait en hurlant."

Sébastien, le grand frère, avoue aimer sa sœur avant sa maman. "Elle représente tout pour moi. Marine adore mes amis, en plus ils viennent régulièrement lui faire un petit coucou et elle en est toute excitée !!!"
Un petit jeu sympa entre Sébastien et Marine, il lui tient le bout du nez et lui demande de retirer sa main. Elle y arrive avec brio et énergie avec à la clé un magnifique sourire pour son grand frère.
"Avec Marine nous discutons beaucoup, et tous les soirs j'aide ma mère à la coucher. Au collège on a traité ma sœur de trisomique ! Alors qu'en fait elle est tétraplégique, à ce moment-là j'ai vu rouge mais voyant qu'ils n'y connaissent rien au handicap, j'ai laissé tomber."
La séparation entre eux est très dure. Lorsqu'il est absent, ils s'appellent régulièrement : la première fois qu'il est parti chez les grands parents en vacances et qu'il a appelé, j'ai raccroché trop vite. Marine s'est mise à râler et à s'agiter. Je n'ai pas compris tout de suite qu'elle voulait l'entendre de vive voix et lui répondre à sa manière. Depuis, à chaque fois qu'ils sont éloignés l'un de l'autre, Sébastien ne manque pour rien au monde le petit coup de fil du bonheur pour sa sœur adorée".
Marine sait également se montrer très jalouse et très possessive car elle ne supporte pas que son frère puisse jouer avec ses petites nièces ou d'autres enfants et elle le fait savoir par son mécontentement très sonore. Immédiatement Sébastien lui fait un bisou et de suite elle est apaisée.

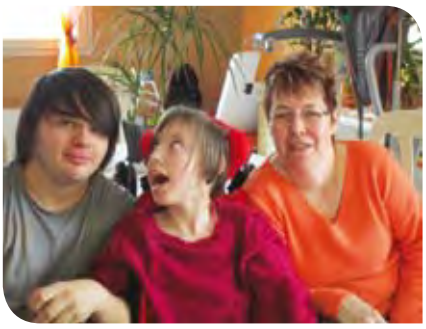

"Ses activités sont multiples."

"Sa mamie pour prendre un peu le relais, vient souvent faire une activité pâtisserie à la maison. Elle adore être à côté en attendant impatiemment qu'on lui mette un peu de farine sur le nez, car cela l'amuse énormément et on lui dit alors qu'elle ressemble à un bonhomme de neige ! Et là elle éclate de rire".
Elle adore les chevaux et va souvent faire une petite visite au haras d'Aspach. Lors d'une visite, un cheval a même voulu lui dérober ses chocolats.
Quand elles jouent ensemble sur la tablette, elle adore écouter sa maman, parfois elle a même de petits fous rires. Pour Marine la présence de sa maman est indispensable, car dès qu'elle s'éloigne elle n'est pas bien. Elle a besoin de sentir la main de sa mère. D'ailleurs pendant tout l'entretien, elle ne l'a pas lâchée une seule fois.
"Elle adore la voiture surtout le passage sur les pavés, sur n'importe quelle bosse. Ça l'amuse énormément".

Des activités équestres pour l'IME

Historique de l'association

La société Hippique de la Thur est une Association équestre. Elle fut créée par Bernard Edel avec un groupe de cavaliers et vit le jour à Thann en 1965 sous le nom de "société Urbaine de la Région de Thann" puis devant l'augmentation des adhérents, la société cherche un nouveau lieu d'implantation. C'est ensuite l'hôpital de Cernay qui décide de mettre à disposition sa ferme.
Lors de l'Assemblée Générale du 5 février 1972, la dénomination de "Société Hippique de la Thur" fut votée.
Fin avril 1973, le chantier prend fin et les cavaliers et la cavalerie arrivent rue de la Ferme à Cernay.
C'est en août 2005 que le club quitte la rue de Ferme pour ses nouvelles installations appartenant à la ville de Cernay, dans un cadre naturel que bon nombre de clubs hippiques nous envient.

Des origines du partenariat aux compétences des professionnels

Afin de proposer des activités équestres thérapeutiques aux enfants de l'IME Jacques Hochner, Céline, psychomotricienne, commence en 2004 sa recherche d'une structure équestre partenaire.
Ses critères : sécurité maximale (recrutement des chevaux, activités équestres adaptées aux capacités de l'enfant), accessibilité et bien sûr respect de l'animal.
Après plusieurs visites infructueuses, elle rencontre Chantal Notter, grande dame du concours complet et Directrice de la Société Hippique de la Thur à Cernay. A sa grande surprise, elle perçoit une volonté réelle d'ouvrir l'équitation au monde du handicap.
L'accessibilité y est un atout important. Pour les personnes à mobilité réduite, elle est quasiment de 100% : aucune marche des bureaux jusqu'aux box, accès aux tribunes par ascenseur.
Chaque année, un moniteur propose ses compétences particulières (voltige, pony-games). Tout au long de ces années, des élèves moniteurs ont accompagné les enfants, fédérant des échanges et participant à l'ouverture des futurs enseignants d'équitation à ces enfants dits "différents".
Lors des activités d'été, les jeunes cavaliers de la SHT rencontrent des enfants de leur âge porteurs de handicaps. Les différences disparaissent dans le plaisir partagé auprès des chevaux.
En 2014, un petit groupe de cavaliers a été encadré par Louise Studer, championne de France de para-dressage. Cette même année, des jeux équestres américains ont été présentés par les enfants, avec les poneys de la SHT, lors de la kermesse "western" de l'IME.

Des objectifs et des moyens qui portent

Ces chevaux : des partenaires à part entière, "kinés-éducateurs- psychothérapeutes" en sabots et finalement de véritables amis, qui comprennent au-delà des mots.
Des chevaux "en or" dont les compétences, le tempérament et la préparation apportent tant.
En effet, les poneys de la SHT sont entraînés à bien des situations (poney-games, baby-poney). Cette cavalerie sûre permet de rester à distance lors des interactions, notamment pour les enfants en situation de polyhandicap avec lesquels l'adulte est souvent "en guidance".
Le pansage ou la mise en relation peut déjà constituer un travail pour ces enfants. Du petit geste qui émerge on pourra construire avec l'enfant un programme pour atteindre des objectifs du quotidien (améliorer la marche, inciter l'enfant à faire des demandes).
Les mouvements du bassin provoqués par le cheval vont activer les muscles correspondant à ceux de la marche chez le cavalier. Monter à poney peut en cela constituer une forme de rééducation de la posture et de l'équilibre.
L'enfant polyhandicapé, prenant de la hauteur, peut également y vivre les situations au même niveau que les personnes marchant, sans avoir à lever les yeux pour communiquer. Une véritable fierté !
Couchés sur le dos du cheval durant des temps de relaxation, les plus angoissés peuvent également améliorer le contrôle de soi.
Les jeux aideront également l'enfant, avec un déplacement autonome, à structurer l'espace (lors des parcours), à travailler la mobilité de ses mains (jeux à poney)…
L'Animal, catalyseur social, permet un temps de bien-être partagé avec lui, et entre les Humains qui l'entourent.
Merci à la SHT pour ce partenariat !

L'accueil temporaire

Reconnu officiellement dans le dispositif médico-social depuis 2004 (décret n° 2004-231 du 17 mars 2004) mais développé au FOYER Maison Emilie depuis 1989, l'accueil temporaire est une réponse souple permettant l'accueil de personnes en situation de handicap jusqu'à une durée maximale de 90 jours par an.
Déroulés en une seule fois ou répartis sur l'année, les séjours peuvent se réaliser à temps partiel ou complet, avec ou sans hébergement. L'admission en accueil temporaire requiert une notification d'orientation délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en Situation de Handicap (CDAPH).

Avec une unité de 11 places d'hébergement temporaire, dont 4 médicalisées, le FOYER Maison Emilie accueille à ce jour 70 personnes adultes en situation de handicap mental, soit plus de 3 000 journées annuelles.
Ce mouvement constant exige une adaptation permanente de la part des professionnels afin de garantir une réponse réactive et adaptée aux besoins individuels de chaque usager. C'est pourquoi l'établissement a misé sur la constitution d'une équipe dédiée pour évaluer les besoins individuels des personnes accueillies et de leurs aidants, et pour les accompagner dans le cadre de leur projet personnalisé.
Maillon des trajectoires de vie, l'accueil temporaire facilite la continuité du parcours en apportant une réponse entre le "tout établissement" et le "tout domicile". Dans ce sens, le FOYER Maison Emilie répond à plusieurs situations en apportant notamment :

- Une solution de répit et de confort aux aidants qui hébergent en permanence une personne en situation de handicap.
- Une solution permettant la distanciation nécessaire et une réadaptation pour les personnes vivant une situation difficile et pour lesquelles la rupture d'accompagnement est imminente.
- Une préparation à une future vie en institution.
- Une articulation entre deux projets d'accompagnement assurant le maintien des acquis et de l'autonomie des personnes pour lesquelles leur projet de vie ne peut être mis en œuvre dans l'immédiat.
- Une réponse aux situations d'urgence dans le cadre d'une convention de partenariat établie avec la Maison Départementale Des Personnes Handicapées (MDPH) du Haut-Rhin en 2012, visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil d'urgence et de préparation à l'orientation.

Si l'accueil temporaire développé jusqu'à présent au FOYER Maison Emilie se réalise essentiellement sous la forme d'hébergement, des solutions novatrices visant à la diversification de l'offre de services ainsi qu'au renforcement des actions d'aide aux aidants seront mises en œuvre très prochainement. Dans ce cadre, on souligne la mise en place de groupes de paroles destinés aux aidants ainsi que des formes souples d'accompagnement comme l'accueil de jour ou l'accueil temporaire à domicile et ceci dans l'objectif ultime d'adapter notre intervention aux projets individuels des usagers et de leurs proches aidants.

Le regard sur l'accueil temporaire par un résidant non-voyant

Abdalah Laouadi a été admis en accueil temporaire en septembre 2016. Agé de 48 ans et porteur d'une déficience visuelle grave, cet homme souriant et doté d'un sens de l'humour incroyable témoigne de son parcours de vie, de ses projets futurs et de l'heureuse rencontre avec l'accueil temporaire du FOYER Maison Emilie.

"Mes parents habitent à Bethoncourt mais j'ai été placé à la DDASS[1] du département des Alpes de Haute-Provence quand j'étais petit. J'ai fréquenté une école pour des personnes malvoyantes où j'ai appris ce qu'il me faut pour me repérer dans les espaces et pour être autonome. En 2011, j'ai eu mon diplôme d'aide médico-psychologique et j'ai commencé à travailler, en tant qu'AMP, dans l'école que j'avais fréquentée auparavant. En 2014, suite à une dépression, j'ai arrêté de travailler et début 2015 j'ai été hospitalisé en psychiatrie. En septembre, j'ai dû retourner chez mes parents que je ne connaissais même pas. Comme ils sont âgés et ont plein de problèmes de santé, je n'osais pas leur demander de m'emmener faire un tour... je dépérissais là-bas... Alors j'ai commencé à chercher une solution pour moi. Avec le soutien de mon psychiatre, j'ai fait une demande à la MDPH pour

aller dans un foyer de vie et lorsque j'ai reçu la notification, le FOYER Maison Emilie était en tête de liste.
C'est en juillet 2016 que j'ai visité pour la première fois le FOYER. J'ai été accueilli par Madame Colin qui m'a fait visiter les locaux et m'a présenté les professionnels au fur et à mesure qu'on les rencontrait. En rencontrant le Directeur, j'ai tout de suite accroché ! Après cette visite je me suis dépêché de remplir le dossier d'admission et de rassembler tous les documents nécessaires : la Directrice du CCAS2 de Bethoncourt m'a aidé dans cette démarche.
Je suis en accueil temporaire depuis le 19 septembre. Je trouve tout ce dont j'ai besoin ici : il y a plein de gens différents, l'équipe est dynamique et surtout j'ai un cadre et pour moi c'est le plus important. Depuis que je suis à la Maison Emilie j'ai une alimentation équilibrée et je prends mes traitements à l'heure, ce qui n'arrivait pas chez moi. Je fais aussi plein d'activités qui me plaisent : j'adore marcher et cuisiner. J'ai même fait un coussin à l'atelier couture et j'ai peint un tableau en déco. L'équipe essaye toujours d'adapter les activités à nos capacités et nous laissent faire ce que l'on arrive à faire seul. C'est facile ici d'avoir une relation de confiance avec l'équipe car elle est toujours à l'écoute. J'ai trouvé un véritable équilibre non seulement émotionnel et psychique mais aussi physique : je suis redevenu moi !
Mon projet de vie ? Avoir une place en accueil permanent si possible ici à la Maison Emilie ; j'ai déjà fait une demande écrite au Directeur en ce sens. L'accueil temporaire m'a vraiment permis de mieux comprendre ce qui est réellement important pour moi et ceci a été repris dans le cadre de mon projet personnalisé. Comme je ne connais pas d'autres établissements, il a donc été convenu d'élargir les possibilités en visitant d'autres structures qui pourront peut-être me convenir et tout cela dans le but de faciliter ma trajectoire vers une place en accueil permanent.

Enfin, je peux dire maintenant que la boucle est bouclée : j'ai commencé comme résidant dans une école spécialisée, j'ai accompagné des personnes en tant que professionnel et me voilà à nouveau en tant que résidant !

Quant à l'accueil temporaire, cette réponse est pour moi une porte qui s'ouvre vers un avenir plus lumineux et qui me permet, dans l'attente d'une situation pérenne, de consolider les bases de mon projet de vie."

(1) Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

coin ludique

Le jeu des 7 différences

**Un concours de dessin à été réalisé au sein de l'IME Jacques Hochner afin de sélectionner un modèle de base pour un jeu des différences dans la gazette Au fil des Nouvelles.
C'est le dessin de Raphael Schliffer qui a été le plus plébiscité.**

A vous de jouer !

Retrouvez la solution dans le prochain numéro de la gazette ou sur la page d'accueil de notre site aufildelavie.fr

Le catalogue de vacances et séjours adaptés 2017
Au fil des loisirs est arrivé !

N'hésitez pas à réserver votre séjour sur notre site **aufildesloisirs.net**

Au fil de la Vie
60 rue Saint Jacques - 68800 Thann - Tél. 03 89 37 50 59
association@aufildelavie.fr **www.aufildelavie.fr**

Directeur de la publication : Eric Lang
Rédaction : Au fil de la Vie - 60 rue Saint Jacques - 68800 Thann
Conception : Pixostudio - Pfastatt

IME Jacques Hochner (Institut Médico-Educatif)
10 rue Victor Schmidt
68800 Thann
ime@aufildelavie.fr - Tél. 03 89 37 13 23

ESAT du Rangen (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
37A rue des Pèlerins
68800 Thann
esat@aufildelavie.fr - Tél. 03 89 37 38 67

FOYER Maison Emilie (FAS-FAT-FAM-FAMT)
20 rue des Ecoles - 68550 Malmerspach
foyer@aufildelavie.fr - Tél. 03 89 82 73 43

SESSAD Les enfants d'abord (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)

CAMSP Thur Doller (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
27-29 rue Kléber
68800 Thann
sessad@aufildelavie.fr - Tél. 03 89 35 70 06
camsp@aufildelavie.fr - Tél. 03 89 35 70 06

Au fil des loisirs
Activités et séjours adaptés
10 rue Victor Schmidt - 68800 Thann
aufildesloisirs@aufildelavie.fr - Tél. 03 89 74 60 94